

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**QUARANTE-TROISIÈME SESSION**

*Documents officiels\**

TROISIÈME COMMISSION  
2e séance  
tenue le  
vendredi 23 septembre 1988  
à 9 h 45  
New York

---

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SEANCE**

Président : M. ABULHASAN (Koweït)

**SOMMAIRE**

DECLARATION DU PRESIDENT

ELECTION DU BUREAU

---

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2 750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commis-

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.3/43/SR.2  
10 octobre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 10 heures.

DECLARATION DU PRESIDENT

1. Le PRESIDENT dit que la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales figure en tête de l'ordre du jour chargé de la Troisième Commission. Malheureusement, en cette année du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des millions de gens souffrent et certains succombent même chaque jour en luttant contre l'oppression, l'occupation, l'exploitation et toutes les formes du racisme, y compris le système aberrant de l'apartheid.
2. Les autres questions importantes dont la Troisième Commission est saisie à la présente session concernent la condition de la femme, la jeunesse, les droits de l'enfant, les personnes âgées et les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées, la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, l'abus et le trafic illicite des drogues et le progrès scientifique et technologique au service du développement économique et social des peuples.
3. Le Président se déclare convaincu que l'esprit de coopération et la volonté de consensus qui ont été des atouts si précieux pour les travaux de la Troisième Commission prévaudront à nouveau au cours de la présente session.

ELECTION DU BUREAU

4. M. LABERGE (Canada) propose d'élire M. Carlos Jativa (Equateur) au poste de vice-président.
5. M. TAHA (Soudan) propose d'élire M. Mohamed Noman Galal (Egypte) au poste de vice-président.
6. M. Jativa (Equateur) et M. Galal (Egypte) sont élus vice-présidents par acclamation.
7. M. TARMIDZI (Indonésie) propose d'élire M. Carlos Casajuana (Espagne) au poste de rapporteur.
8. M. Casajuana (Espagne) est élu rapporteur par acclamation.

La séance est levée à 10 h 25.